



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1483

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Thierry Liger.

**M. Thierry Liger** . Je m'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances en tant que nouveau député de l'Orne, en remplacement de Véronique Louwagie, mais aussi en tant que chef d'entreprise. La question du prix des carburants est récurrente à l'Assemblée – la séance en cours en témoigne – car elle est permanente et prépondérante pour les habitants et les acteurs économiques de notre pays. La situation au Moyen-Orient a propulsé les prix à des sommets : en un an, le gazole a augmenté de 40 % et l'essence de 20 %, sans aucune visibilité sur l'évolution dans les prochains mois.

Cette hausse affecte évidemment les entreprises et heurte de plein fouet leurs salariés, surtout dans des territoires comme le mien, où les distances entre le domicile et le lieu de travail sont importantes.  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

**M. Thibault Bazin** . Il a raison !

**M. Thierry Liger** . Certains salariés font plusieurs dizaines de kilomètres pour aller travailler. Loin d'être des privilégiés, ils sont ce que vous appelez des grands rouleurs. Pourtant, ils ne sont éligibles ni à l'aide de 50 euros que vous avez annoncée ni au chèque énergie.

**Mme Justine Gruet** . Il s'agit pourtant d'aller au travail !

**M. Thierry Liger** . La transition vers l'électrification, que vous soutenez, est une bonne solution, mais à moyen terme. La France qui travaille a besoin de mesures d'urgence. Notre groupe demande donc une totale transparence sur les hausses de rentrées fiscales liées à l'augmentation du prix des carburants. D'autre part, il souhaite que les sommes perçues en excès soient directement redistribuées (*Mêmes mouvements*) sous forme d'une diminution des prix à la pompe à même de bénéficier à la France qui travaille. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie.

**Mme Maud Bregeon, ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie** . Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans cet hémicycle.

**M. Thibault Bazin** . Bon retour, plutôt !

**Mme Maud Bregeon, ministre déléguée** . Concernant les Français qui travaillent et les entreprises en difficulté, nous avons fait le choix d'aides ciblant les secteurs les plus exposés, ceux où l'enjeu en termes d'emplois, donc

de salaires, est le plus important. Mises en place pour le mois d'avril en faveur notamment des agriculteurs et des pêcheurs, elles ont été prolongées et amplifiées pour le mois de mai.

Parmi les Français qui subissent de plein fouet l'augmentation des prix à la pompe, nous avons décidé d'aider les plus précaires : 3 millions de personnes recevront pendant trois mois une aide correspondant à environ une baisse de 20 centimes par litre de carburant.

**M. Thibault Bazin** . Il ne faut pas oublier les classes moyennes ! Il faut aider la France qui travaille, ainsi que les auto-écoles !

**Mme Maud Bregeon**, *ministre déléguée* . Ce choix s'explique par l'attention que nous portons aux finances publiques. À propos des hausses de recettes fiscales dont vous avez parlé, toute la lumière a été faite par mon collègue David Amiel. Je ne rappelle donc qu'une chose simple : l'État ne s'enrichit jamais pendant une crise car le surplus fiscal est malheureusement plus que compensé par la perte de croissance, la baisse de la consommation et la hausse des taux d'intérêt.

## Données clés

**Auteur** : [M. Thierry Liger](#)

**Circonscription** : Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1483

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

**Ministère attributaire** : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2026